

tenue par Madame LE GUILLOU, magistrate-désignée
En présence de Madame DOUTEAUD, Rapporteure publique
Madame FURBEYRE, Greffière

09 heures 00

01)	DOSSIER N° 2501036	RAPPORTEURE: Madame Florence LE GUILLOU
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision en date du 12 décembre 2025 par laquelle le président du conseil départemental du Tarn a rejeté sa demande de carte mobilité inclusion portant la mention « stationnement ».	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame R	Madame R
Défendeur	CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU TARN	M. C
Observateur	MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DU TARN	
02)	DOSSIER N° 2401277	RAPPORTEURE: Madame Florence LE GUILLOU
Titre de l'affaire	Demande l'annulation des décisions du 9 février 2024 par lesquelles le directeur de la caisse d'allocations familiales (CAF) de l'Aveyron a rejeté ses demandes de remise gracieuse de deux indus de prime d'activité d'un montant de 572,79 euros et de 557,16 euros.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame S	Madame S
Défendeur	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE L'AVEYRON	
03)	DOSSIER N° 2401836	RAPPORTEURE: Madame Florence LE GUILLOU
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision de la caisse primaire d'assurance maladie de la Haute-Garonne (CPAM31) en date du 14 février 2024 portant rejet du recours administratif préalable obligatoire du requérant contre la décision du 29 janvier 2024 portant refus de l'attribution de l'aide médicale de l'Etat (AME).	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur A	Monsieur A
Défendeur	CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE LA HAUTE-GARONNE	

09 heures 00

04) DOSSIER N° 2403309 RAPPORTEURE: Madame Florence LE GUILLOU

Titre de l'affaire Fait opposition à la contrainte émise le 25 avril 2024 par le directeur de France Travail Occitanie pour le recouvrement d'un indu d'allocation de solidarité spécifique de 3505,66 euros.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur F	Monsieur F
Défendeur	POLE EMPLOI OCCITANIE	

05) DOSSIER N° 2403654 RAPPORTEURE: Madame Florence LE GUILLOU

Titre de l'affaire Demande l'annulation de la décision de la caisse primaire d'assurance maladie de la Haute-Garonne (CPAM31) en date du 4 avril 2024 portant refus de l'octroi de l'aide médicale de l'Etat (AME).

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur C	Monsieur C
Défendeur	CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE LA HAUTE-GARONNE	

06) DOSSIER N° 2404145 RAPPORTEURE: Madame Florence LE GUILLOU

Titre de l'affaire Fait opposition à la contrainte émise par la Mutualité sociale agricole Midi-Pyrénées Nord portant recouvrement d'indus de prime d'activité d'un montant global de 3236,20 euros ramené, avec frais supplémentaires, au montant de 3403,18 euros.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame N	Madame N
Défendeur	MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE MIDI-PYRENEES NORD	

09 heures 00

07)	DOSSIER N° 2404620	RAPPORTEURE: Madame Florence LE GUILLOU
Titre de l'affaire	Fait opposition à la contrainte émise le 8 juillet 2024 par le directeur de la caisse d'allocations familiales (CAF) de la Haute-Garonne pour le recouvrement d'un indu de prime d'activité d'un montant de 526,83 euros pour la période du 1er septembre 2021 au 28 février 2022.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame Q	Madame Q
Défendeur	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA HAUTE-GARONNE	J - Directeur
08)	DOSSIER N° 2404892	RAPPORTEURE: Madame Florence LE GUILLOU
Titre de l'affaire	Fait opposition à la contrainte émise le 15 juillet 2024 par la Caisse d'allocations familiales de la Haute-Garonne pour le recouvrement d'un indu d'allocation de logement sociale (ALS) d'un montant de 457 euros.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur B	Monsieur B
Défendeur	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA HAUTE-GARONNE	J Directeur
09)	DOSSIER N° 2405887	RAPPORTEURE: Madame Florence LE GUILLOU
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision en date du 5 septembre 2024 par laquelle le conseil départemental de la Haute-Garonne a rejeté sa demande de carte mobilité inclusion avec la mention " stationnement".	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame R	Madame R
Défendeur	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE	
Observateur	MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DE LA HAUTE-GARONNE	

09 heures 00

10)	DOSSIER N° 2406436	RAPPORTEURE: Madame Florence LE GUILLOU
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du 3 septembre 2024 par laquelle la caisse d'allocations familiales (CAF) de la Haute-Garonne a rejeté sa demande de remise de dette d'un indu d'aide personnelle au logement (APL) d'un montant de 707,23 euros.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame S	Madame S
Défendeur	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA HAUTE-GARONNE	J Directeur
11)	DOSSIER N° 2408186	RAPPORTEURE: Madame Florence LE GUILLOU
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision en date du 28 novembre 2024 par laquelle le conseil départemental de la Haute-Garonne a rejeté sa demande de carte mobilité inclusion portant la mention " stationnement".	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur M	Monsieur M
Défendeur	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE	
Observateur	MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DE LA HAUTE-GARONNE	
12)	DOSSIER N° 2500324	RAPPORTEURE: Madame Florence LE GUILLOU
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision en date du 28 novembre 2024 par laquelle le conseil départemental de la Haute-Garonne a rejeté sa demande de carte mobilité inclusion portant la mention " stationnement".	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur B	Monsieur B
Défendeur	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE	
Observateur	MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DE LA HAUTE-GARONNE	

Arrêté le 02/04/2026

La présidente du tribunal